

<https://www.aefinfo.fr/depeche/675895>

✍ Elise Le Berre

🕒 10 min read

Les contractuels, "élément de réponse" à la crise de recrutement, en attendant le "choc d'attractivité"

Les résultats des concours enseignants 2022, rendus publics le 7 juillet, confirment une hausse du taux de postes non pourvus. Cette "baisse du rendement" a toutefois été "anticipée", affirme le ministère de l'Éducation nationale et s'explique par des éléments conjoncturels, comme la réforme du concours enseignant, mais aussi structurels. Pap Ndiaye dit vouloir créer un "choc d'attractivité". Ces chiffres cachent toutefois une "diversité de situations" selon les académies. Le recrutement des contractuels est "l'un des éléments de réponse", assure le MEN, qui souhaite bien les former et les fidéliser.



Le ministère de l'Éducation nationale indique que 27 académies sur 30 ont quasiment fait le plein au concours.

"Il y aura un professeur devant chaque classe dans toutes les écoles de France à la rentrée, nous faisons ce qu'il faut pour [cela]", déclare Pap Ndiaye sur *France inter* le 7 juillet. Mais l'opération risque d'être complexe à certains endroits, compte tenu des résultats des concours enseignants de la session 2022, présentés le 7 juillet 2022 par le ministère de l'Éducation nationale, qui confirment une hausse des postes non pourvus, dans le 1er degré ([lire sur AEF info](#)) et dans le second degré ([lire sur AEF info](#)).

83 % des postes pourvus

Selon le MEN, au niveau national, le taux de postes pourvus dans le premier degré est de 83,1 % alors qu'il était de 94,7 % en 2021 ([lire sur AEF info](#)). Ainsi, au concours du premier degré public, 8 265 candidats sont admis sur 9 951 postes offerts.

Dans le second degré, le taux de postes pourvus (hors listes complémentaires) est de 83,4 % alors qu'il était de 94,1 % en 2021. 11 353 candidats sont admis au concours, sur 13 620 postes (dont 12 730 postes d'enseignants, 640 de conseillers principaux d'éducation et 250 de PsyEN). Le MEN précise que 220 candidats vont être immédiatement appelés sur les listes complémentaires établies pour certains concours.

Le MEN insiste sur "une exigence de qualité pour ces professeurs", alors que les présidents du jury "ont tenu à ce que le niveau d'admissibilité et d'admission" puisse permettre de "recruter des lauréats de qualité". En rappelant la "responsabilité d'assurer la continuité du service public d'éducation", également mise en avant par Pap Ndiaye le 7 juillet sur *France inter*, le ministère affirme que "les choses ont été largement anticipées".

Certaines disciplines demeurent "sous tension" cette année ; c'est le cas des lettres classiques, où seulement 57 % des postes sont pourvus, mais aussi de l'allemand, avec 55 % des postes pourvus (contre 70 à 81 % durant les trois années précédentes), de la physique-chimie, ou encore des mathématiques et des lettres modernes.

des causes "structurelles" ET "conjoncturelles" aux problèmes de Recrutement

Comment expliquer cette "baisse de rendement" ? Le ministère l'explique par un "premier élément conjoncturel", autrement dit la "première session de mise en place des nouveaux concours enseignants". Le déplacement du concours de la fin du master 1 à la fin du

master 2, a "eu pour conséquence une baisse mécanique du vivier de candidats". Ce "phénomène technique" joue pour grande part dans cette diminution de candidats, rappelle le MEN, qui souligne qu'ils ont cependant bien anticipé cette "question technique" ([lire sur AEF info](#)).

Un deuxième élément conjoncturel avancé par le ministère est aussi lié à la situation de l'emploi dans le pays : la "bonne dynamique de l'emploi", ainsi que des "taux de chômage faibles" créent ainsi "une tension" entre les recruteurs, concernant ce vivier, sur cette génération.

Enfin, il s'agit aussi d'une question structurelle, celle de "l'attractivité du métier d'enseignant", qui "amène sans doute au fait qu'on ait moins de candidats au concours". Cet élément va "trouver des réponses plus structurelles", assure le MEN, qui rappelle "l'engagement du gouvernement" mais aussi de la Première ministre, sur toute la "discussion" qui va s'ouvrir sur ce sujet ([lire sur AEF info](#)).

Pap Ndiaye veut provoquer Un "choc d'attractivité"

Pour Pap Ndiaye, interrogé sur *France Inter* le 7 juillet 2022, la revalorisation des enseignants est "un problème majeur". Le ministre dit vouloir créer un "choc d'attractivité" pour "revaloriser" la profession d'enseignant : d'un "point de vue statutaire", mais aussi "social", précise le ministre, qui fait part, chez les enseignants, d'un "sentiment de déclassement dans l'ensemble de la société, qui n'est pas uniquement lié à la rémunération", mais aussi "à d'autres facteurs" : les carrières, notamment "peuvent être repensées", alors que certains enseignants veulent "une porte de sortie dans leur itinéraire professionnel". "Tout cela doit être réfléchi, cela va prendre du temps".

des difficultés concentrées en particulier en Île-de-France

Le ministère souligne que ce "chiffre global sur les postes cache des disparités" : ainsi, dans le 1er degré, "27 académies sur 30 ont quasiment saturé les places au concours", et ont donc "quasiment autant recruté de candidats qu'il y avait de postes". "Il ne devrait pas y avoir de tension particulière dans ces académies", précise-t-il ([lire sur AEF info](#)).

Dans les trois académies restantes, celles d'Île-de-France, le MEN distingue celle de Paris, où "les difficultés sont moindres", de celles de Versailles et Créteil, où "la situation

est évidemment plus difficile". Ainsi, avec "173 candidats admis pour 225 postes mis au concours, l'académie de Paris pourra pourvoir les 52 postes grâce à des renouvellements de contrat et au recrutement de nouveaux contractuels". De même, dans l'académie de Créteil, "les différents concours (principal et supplémentaire) devraient permettre de recruter un peu plus de 900 candidats sur les 1 665 postes ouverts. Le différentiel de postes sera couvert par des enseignants contractuels".

Enfin, au sein de l'académie de Versailles, "un peu plus de 900 candidats ont été admis (en prenant en compte tous les concours et les listes complémentaires) pour 1 600 postes mis au concours. L'académie a par ailleurs procédé au renouvellement de plus de 400 personnels contractuels et 600 nouveaux professeurs contractuels ont d'ores et déjà été recrutés".

Une autre particularité concerne l'académie de Guyane, évoquée par Pap Ndiaye sur *France inter* jeudi 7 juillet : elle présente, "dans certains endroits", un taux de contractuels plus élevé, notamment "dans certaines régions de l'ouest", où le pourcentage de contractuels "dépasse les 50 %".

Enfin, si "les éléments conjoncturels sur la situation de l'emploi ou la dynamique de l'emploi valent pour toutes les académies", la question de l'attractivité des zones rurales ajoute encore aux difficultés de recrutement de ces dernières. Ainsi, "il arrive que même si des titulaires sont affectés" dans des zones rurales, "ils ne s'y rendent pas", car "la ruralité peut leur poser problème". De la même manière, lorsqu'il n'y a pas de titulaires, le recrutement des contractuels dans ces zones est également plus compliqué ([lire sur AEF info](#)).

les contractuels, "un des éléments de réponse"

Bien que Pap Ndiaye affiche son souhait, sur *France Inter*, de "ne plus avoir à recruter de contractuels", le "choc d'attractivité" qu'il veut créer, visant à revaloriser la profession d'enseignant, "prendra du temps". Dans l'attente, le ministère indique qu'"un renforcement du recrutement de contractuels" devrait permettre de "préparer la rentrée 2022 dans de bonnes conditions". Si le recours aux personnels contractuels est l'"un des éléments de réponse", le ministère tient à en "minimiser la question" : ils représentent aujourd'hui 1 % des enseignants dans le premier degré, et 8 % dans le second degré". Ce chiffre est "une moyenne", et varie selon les académies ([lire sur AEF info](#)).



fotolia / drubig-photo

Au vu de la baisse du nombre des inscrits, cette situation avait été "anticipée", et des actions avaient été déployées : notamment des partenariats avec Pôle emploi, l'Apec, ou encore le fait de "travailler l'usage des réseaux sociaux".

Enfin, le MEN rappelle que le processus de recrutement des contractuels est "complexe", et demande une "exigence de qualification et de diplômes". À cet effet, les académies, notamment franciliennes, ont mis en place des systèmes, parfois en lien avec le service public de l'emploi, afin de s'assurer que ce soit des personnes "qualifiées" ([lire sur AEF info](#)).

"Fidéliser" les contractuels...

Le MEN veut également "fidéliser" les personnels contractuels, notamment en demandant expressément que les contrats puissent perdurer au moins jusqu'à la rentrée, de manière qu'il n'y ait pas de rupture. "Un très grand nombre de contrats sont signés pour l'année prochaine". En outre, "mot d'ordre" a été donné pour "booster la rémunération des contractuels", mis en pratique notamment en Île-de-France, où les trois recteurs se sont "harmonisés" sur la rémunération ([lire sur AEF info](#)).

Outre la fidélisation du personnel contractuel, le MEN annonce également organiser, à partir du 22 août, des réunions régulières de suivi technique de la rentrée avec les organisations syndicales, "au niveau national".

Enfin, le ministère veut rassurer sur le vivier de remplaçants : "aujourd'hui, 9 % des effectifs du premier degré sont consacrés aux brigades de remplacement", auxquelles le MEN assure "ne pas toucher". Les contractuels sont ainsi "recrutés pour compléter les vacances eu égard au déficit de lauréats, mais ce potentiel de remplaçants reste, quant à lui, intact ([lire sur AEF info](#)).

... ET les former

Concernant la formation des contractuels, le MEN rappelle qu'il s'agit d'un "défi" pour le ministère. Cette formation est anticipée, notamment en Île-de-France, où les embauches des nouveaux contractuels se font entre le 22 et le 23 août, de manière à ce que "les personnels puissent être accompagnés et formés, et avoir une formation à la prise de fonction" ([lire sur AEF info](#)).

Ce dispositif "en amont" doit permettre d'éviter certains phénomènes de démission, et d'accompagner le contractuel. Les FAFC, qui présentent "des offres dédiées par public de formation", devront notamment permettre de prendre en charge l'accompagnement de ces professeurs.

L'accent est mis sur "la prise en charge humaine de ces contractuels", qu'il "ne s'agit pas de mettre devant une vidéo". La formation devrait avoir lieu "avec des formateurs" et "l'intervention du corps d'inspection", soit un "accompagnement à entrer dans le métier", dès le 22 août.

Mais la "prise de poste" et sa suite sont tout aussi "importantes" : un "tutorat" sera organisé "très rapidement à la rentrée", et chaque contractuel bénéficiera "d'une visite par période assurée par un conseiller pédagogique ou un maître formateur", ainsi que d'"heures de formation sur les fondamentaux" tout au long de l'année. Enfin, la Dgesco souhaite mettre en place "un programme d'auto-formation", et la possibilité d'avoir recours à des hotlines, pour un accompagnement "à la fois administratif et pédagogique". "On s'organise pour assurer un accompagnement sur l'ensemble de l'année", assure le ministère, qui rappelle que des cellules seront également mises en place dans chaque rectorat dès le 22 août, afin de faire "remonter les difficultés liées aux absences d'enseignants".

Le SE-Unsa saisit le Conseil d'État

Le SE-Unsa a saisi le Conseil d'État mardi 5 juillet, concernant l'affectation des lauréats du CRPE. Le syndicat dénonce un "affranchissement", par le MEN, des règles statutaires. Il alerte sur un "nouveau critère" d'affectation, selon que le stagiaire soit diplômé d'un master ~~Meef~~ - auquel cas il effectue alors un service d'enseignement dans les écoles à temps plein - ou d'une autre voie universitaire, auquel cas il effectue alors un service d'enseignement à mi-temps, entre les heures d'enseignement et l'Inspé. L'audience devrait se tenir le 15 juillet, le CE ayant reconnu la recevabilité de la requête.

Generated with Reader Mode